



Les territoires ont la parole !

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Compte-rendu de la réunion du 27 novembre 2018

1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site dastri.fr : Rubrique Les Territoires ont la Parole.

2 Présentation

Dans la continuité de son Tour de France, DASTRI a voulu redonner la parole aux différents territoires. L'éco-organisme a donc réuni, dans les différentes régions de métropoles et départements d'outremer, les parties prenantes pour leur permettre de s'exprimer et d'échanger quant aux résultats 2018 et la mise en œuvre du plan d'action. Ces réunions seront renouvelées chaque année.

2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

Les objectifs fixés pour ce 2^{ème} agrément sont rappelés, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

En Bourgogne-Franche-Comté :

- Le gisement 2018 est de **36 tonnes** (soit 4,6% du gisement national)
- À ce jour, le réseau de collecte est de **844 points de collecte** (PDC) qui sont en majorité des pharmacies (786 officines et 58 autres profils) ; les pharmacies inscrites représentent **80% du réseau officiel**.

Questions / réponses :

Mme GIBIER (Communauté de Commune le Tonnerrois) interroge sur l'obligation de collecter par les pharmacies. DASTRI précise que, contrairement à la distribution de boîte à aiguille aux patients en auto-traitement par les pharmacies qui fait partie de leurs missions, devenir point de collecte se fait sur la base du volontariat.

DASTRI précise que les inscriptions de points de collecte d'officine sont intégrées une fois par an. A ce jour toutes les inscriptions ont donné lieu à une validation.

Mme FONTAINE (Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges) demande quelles sont les raisons pour une pharmacie de ne pas proposer le service de collecte. DASTRI explique qu'il peut s'agir de contraintes pratiques (manque de place), une faible patientèle concernée ou l'existence de solutions de collecte autres à proximité (exemple déchèterie).

DASTRI précise en outre que, les points de collecte du réseau collectant exclusivement des DASRI perforant, la collecte est organisée de manière trimestrielle tant que les tonnages ne dépassent pas les 45 kg par mois (arrêté du 7 septembre 1999 relatif à l'entreposage des DASRI). En moyenne, une collecte représente 2,4 contenants chaque trimestre (moins de 15 kg par trimestre).

Mme FONTAINE précise la situation du territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : avec 30 000 habitants, seulement deux points de collecte sont disponibles. DASTRI rappelle que les pharmacies qui s'inscrivent pourront être intégrées au dispositif et pourront ainsi étoffer le réseau.

M. POIVRE (CRO Infirmiers) évoque les dispositifs médicaux perforants comportant une sécurisation (aiguille rétractable, capuchon). DASTRI confirme que ces dispositifs sont pris en charge par la filière et doivent être stockés dans des boîtes à aiguille. En effet, la notion de protection n'assure pas que ces dispositifs ne présenteront pas de danger en centre de tri, bien au contraire (ex. protection abimée du fait du compactage dans la benne lors de leur collecte libérant le perforant). L'ARS a signalé à DASTRI une communication erronée concernant ce type de dispositif dans la région. Il faut remonter à DASTRI ces informations afin qu'un correctif puissent être apporté et une communication adaptée mise en place.

Mme GIBIER souligne que les erreurs de tri concernant les DASRI sont toujours un sujet d'actualité pour le territoire de la Communauté de Commune le Tonnerrois

2.2 Résultats 2018 (National et focus Bourgogne-Franche-Comté)

2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés pour la région.

Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Bourgogne-Franche-Comté :

- Le taux de distribution des boîtes est de **81 %** (83% niveau National) au 31 octobre 2018. On observe une progression par rapport à la distribution fin 2017 (78%)
- Le taux de collecte est de **85 %** (81% niveau National) au 31 octobre 2018. Ici encore un résultat supérieur à la fin 2017 (79%)

Questions / réponses :

Le CRO Infirmier indique qu'une information telle que l'adresse du site internet de l'éco-organisme sur les boîtes de médicaments concernées par le tri des DASRI contribueraient à mieux sensibiliser les usagers. DASTRI souligne que de tels médicaments peuvent être utilisés aussi bien par des professionnels de santé que des patients et que la filière n'est pas la même. A noter, DASTRI travaille sur l'intégration d'une alerte dans les Logiciels d'Aide à la Dispensation (LAD) en pharmacies pour rappeler la nécessité de distribuer une boîte avec les médicaments et DM concernés.

2.2.2 Actions de communication et d'information

Les actions de communication sont présentées au niveau national et détaillées pour la région.

Actions de communication en Bourgogne-Franche-Comté :

- Participation à la rencontre inter éco-organisme de collectivité (Dijon – octobre 2018) pour une sensibilisation à la filière DASTRI.
- Journée « Vivre avec son diabète » de l'Association Française des Diabétiques (novembre 2018) afin de sensibiliser patients et professionnels de santé.

Mme BAZIN (SYDOM du Jura) évoque les résultats du baromètre IFOP-DASTRI 2017 sur les médecins et souligne la nécessité de communiquer auprès de ces acteurs pour encourager la mention de la boîte DASTRI sur les ordonnances.

2.2.3 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément.

En 2018, l'éco-organisme a été missionné sur les sujets suivants :

- **Mise en place de la filière à Monaco** : à la demande du Gouvernement Princier, la filière a été mise en place à Monaco pour la collecte et le traitement des DASRI perforants des patients en auto-traitement et utilisateurs d'autotest. Elle fonctionnera de manière similaire à la France, avec un traitement en France ; cette mise en place a donc nécessité l'obtention d'une autorisation pour le transfert transfrontalier de ces déchets.
- **Collecte des pompes OMNIPOD®, produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles** : DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes. Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse, valable pour la métropole. Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres. DASTRI rappelle que deux campagnes de déstockage ont déjà eu lieu et indique qu'une nouvelle campagne de déstockage est en cours, avec des apports possibles jusqu'au 16 novembre auprès des pharmacies points de collecte. Ces opérations ponctuelles sont mises en place dans l'attente d'une organisation pérenne (et des ajustements réglementaires indispensables à leur prise en charge).

Mme BAZIN (SYDOM du Jura) signale que le syndicat est disponible pour relayer via leur site internet ou les réseaux sociaux toute mise à jour des consignes relatives au tri des DASRI complexes.

2.3 Plan d'action 2017 – 2018

À la suite des réunions du Tour de France 2017, un certain nombre d'actions avaient été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions doivent apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires (ex. amélioration des résultats de collecte, amélioration du tri par les patients et meilleure sécurité pour les agents de tri, etc.).

Au niveau national, ce sont 200 actions qui ont été identifiées.

En Bourgogne-Franche-Comté, sur les 11 actions retenues, 4 ont été réalisées :

- **Mise à disposition de supports de communication – Collectivité / Pharmacies** : DASTRI a mis à jour en 2018 sa médiathèque, les extranets (bientôt disponibles pour les acteurs régionaux) et un espace presse. Ce dernier permet d’obtenir facilement tout type de support pour communication locale selon le type d’acteurs.
- **Communication Médiatique sur le geste de tri** : reportage photo et témoignages des agents du centre de tri de Fourchambault (Nièvre)
- **Campagne de communication Sécurité** : DASTRI met gratuitement à disposition des collectivités volontaires des supports (dématérialisés ou à imprimer) pour communiquer localement sur le risque qu’implique les erreurs de tri.

DASTRI indique que la campagne de communication Sécurité a pour l’instant concerné deux départements de vigilance (où nous ont été remontés des signalements et accidents liés aux DASRI en centre de tri) : la Nièvre et Côte d’Or. La campagne sera élargie en 2019 à l’ensemble de la région.

3 Perspectives 2018 - 2019

Les actions retenues à la suite des différents échanges sont présentées à la suite. :

3.1 Actions en cours

Tâches	Échéance	COMMENTAIRE
Identifier des profils potentiellement intéressés par le rôle d’ambassadeurs DASTRI	2019	Charte ambassadeur rédigée, recrutement en cours
Proposer des contenus de formation aux IFSI sur les spécificités de la filière DASTRI et la gestion des DASRI	2019	MOOC en développement + Créneau de formation à définir
Réaliser des courriers personnalisés auprès des patients, en passant par la CRAM	2019	Etude au niveau national
Communiquer dans les lettres envoyées par l’ARS aux pharmacies (1 à 2 par an, la prochaine étant en cours d’écriture) notamment pour rappeler la nécessité de délivrer une boîte aux patients concernés	2019	À réaliser
Utiliser la plateforme territoriale d’appui soutenue par l’ARS pour diffuser des messages aux professionnels de santé coordonnés autour des soins ambulatoires	2019	À réaliser
Utiliser la plateforme d’appui aux professionnels de santé (PAPS v2) qui touche les 7 métiers de la santé pour diffuser de l’information	2019	À réaliser
Se rapprocher du CLIOR Santé qui regroupe les différents Ordres pour une intervention de DASTRI lors d’une réunion.	2019	À réaliser

M. GENELOT-CHELEBOURG (CRO Infirmiers) confirme la possibilité d'une communication par l'intermédiaire de la plateforme des métiers de la santé et propose à DASTRI d'intervenir lors de la réunion du CLIOR qui aura lieu le 21 janvier 2019. Il est en outre précisé qu'un document de référence validés par les départements et concernant la gestion des DASRI pour les différents producteurs à été diffusée auprès des différents acteurs. La fiche est envoyée pour information à DASTRI.

3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier 5 actions complémentaires :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Sensibiliser les officines du territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges au service de collecte DASTRI	DASTRI	Collectivité	2019
Sensibiliser les professionnels de santé au geste de tri DASTRI à l'occasion de la réunion du CLIOR	DASTRI		2019
Relayer les consignes de tri des produits complexes auprès des collectivités	DASTRI	Collectivité	2019
Distribuer des supports de communication DASTRI à l'occasion des rencontres de professionnels de santé de la région	ARS	DASTRI	2019
Elargir la campagne de communication grand public sur la thématique Sécurité à l'ensemble de la région	DASTRI	Collectivité	2019

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.